



**LA NUIT
de la
SOLIDARITÉ**

Ensemble, mieux connaître les besoins
des personnes sans-abri pour mieux agir.

PARIS HABITAT, PARTENAIRE DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 février 2019, la ville de Paris a organisé la seconde édition de *la Nuit de la solidarité*. Paris Habitat s'est associé à cet événement qui permet de recenser les personnes en situation de rue se trouvant à Paris. Cette année, 40 collaborateurs de Paris Habitat ont participé aux maraudes sur le patrimoine de l'Office.

Une seconde édition de *la Nuit de la solidarité*

La Maire de Paris a fait de la lutte contre l'exclusion la grande cause de sa mandature et a notamment élaboré le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion 2015-2020. L'une des actions vise à mieux connaître le nombre de personnes sans-abri, ainsi que leurs besoins : c'est la raison pour laquelle Paris a organisé en 2018 la première *Nuit de la solidarité**. La seconde édition s'est déroulée dans la nuit du 7 au 8 février 2019. L'opération repose sur la mobilisation d'équipes constituées de professionnels du secteur social et de bénévoles qui vont, rue par rue, à la rencontre des personnes en situation de grande exclusion. La finalité de cette démarche est de mieux connaître la situation de ces personnes, ainsi que leurs besoins.

Des collaborateurs de Paris Habitat volontaires

Comme l'an passé, aux côtés de la municipalité, des partenaires institutionnels et associatifs, se mobilisent. Cette année, Paris Habitat a proposé aux collaborateurs de rejoindre une équipe pour réaliser des maraudes sur 8 zones identifiées sur le patrimoine de l'Office. Cet appel au volontariat a rencontré un vif succès, pas moins de 40 collaborateurs ont ainsi participé à cette seconde édition de *la Nuit de la solidarité*. En parallèle, Paris Habitat a encouragé tous les collaborateurs à participer à cet événement en s'inscrivant directement auprès de la mairie de Paris pour effectuer des maraudes dans l'espace public.

Un bailleur actif dans la lutte contre l'exclusion sociale

Paris Habitat mène une politique active en faveur de lutte contre l'exclusion sociale. Dans le cadre de conventions d'occupation temporaire, Paris Habitat met régulièrement à disposition des lieux ouverts aux habitants en situation « d'errance sociale » comme ça été le cas à la Caserne de Reuilly ou aujourd'hui sur celle d'Exelmans. Par ailleurs, les équipes de Paris Habitat accompagnent au quotidien les locataires qui sont de plus en plus fragilisés. Des conseillers sociaux sont ainsi présents au sein de chaque agence afin d'être au plus près des locataires pour accompagner, conseiller et orienter les personnes en situation de fragilité et favoriser le maintien dans le logement.

*La Nuit de la solidarité 2018 avait permis de recenser 3 035 personnes sans solution d'hébergement, dont 485 dans le métro et les parkings. Leurs profils sont désormais mieux connus : 2/3 des sans-abri ont entre 25 et 54 ans ; 12% d'entre eux sont des femmes ; 2/3 n'appellent jamais le 115, le numéro d'urgence pour obtenir un hébergement ; moins d'un sans-abri sur trois est suivi par un travailleur social ; près d'un sans-abri sur deux déclare avoir des problèmes de santé

PRESSE PARIS HABITAT

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

www.parishabitat.fr

